WATTRELOS

UNE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Wattrelos s'est réuni à la mairie, vendredi, à 18 h. 30, sous la présidence de M. Florimond Lecomte, maire.

L'assemblée décide l'affiliation de la commune au fonds national de compensation des allocations familiales et s'engage à verser la somme de 2.420 fr. à titre de droit d'affiliation au dit fonds.

Les dispositions prévues par décrets des 1er et 9 septembre et 23 décembre 1939 concernant la rémunération des fonctionnaires de l'Etat seront appliquées au personnel temporaire recruté pendant les hostilités.

Le Conseil délibère sur les marchés à intervenir pour fournitures de charbons aux établissements communaux.

Il annule une recette de 520 fr. relative à des redevances pour occupation du domaine public, dorénavant perçues au profit du Département et régularise les encaissements effectués en 1939 au titre de la location des propriétés communales.

Il fixe le barème horaire des ouvriers auxiliaires de la voirie, réalisé l'entreprise Waquier relative à la réfection de la chaussée pavée, rue de l'Industrie, et adopte un marché pour fourniture de fontes pour canalisation d'eau potable avec la Société des hauts fourneaux et fonderies de Pont-à-Mousson.

Le huis clos est ensuite prononcé pour l'examen des questions d'assistance.

TAXE A LA PRODUCTION ET TAXE D'ARMEMENT. — La perception se fera dans l'ordre suivant :

Mardi 7 mai, pour les contribuables dont le nom de famille commence par A.B.C.; mercredi 8, D.E.F.; jeudi 9, G.H.I.; Vendredi 10, J.K.L.; jeudi 16, M.N.O.; Vendredi 17, P.Q.R.; jeudi 23, S.T.U.; vendredi 24, V.W.X.Y.Z.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Demain dimanche 5, de 9 h. 30 à midi, permanence habituelle. Le Comité informe les sociétaires que le collecteur passera à domicile, très prochainement, pour percevoir la cotisation de 1940.

FÉDÉRATION DES MUTILÉS DU TRAVAIL. — Dimanche 5, à 16 h., réunion générale de tous les mutilés, au siège, 26, rue Carnot.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Les familles des sociétaires mobilisés sont priées de bien vouloir faire parvenir l'adresse militaire actuelle des musiciens mobilisés.

HARMONIE « LES ENFANTS DE LA LYRE ». — Demain dimanche 5, à 9 h. 30, au siège cours de solfège. — A 11 h., répétition générale.

PHILHARMONIE DU CRÉTINIER. — Dimanche 5 mai, à 10 h., cours de solfège et d'instruments et inscription des nouveaux élèves ; à 10 h. 30, répétition générale au siège, café Bagein.

CHORALE PAROISSIALE MIXTE SAINT-MACLOU. — Demain dimanche 5 mai, à l'occasion de la fête nationale de Jeanne d'Arc, la chorale paroissiale mixe Saint-Maclou exécutera à la messe de 11 h. 30, le programme suivant : « Quia Fecisti », prélude de la messe Jeanne d'Arc, de Gounod ; « Vox » et la « Prière », de Jeanne d'Arc, de Gounod.

Les membres de la Schola Sainte-Cécile et de la chorale Saint-Maclou sont priés d'être présents ce jour-là à la tribune à 11 h., pour une dernière répétition.

LANNOY

LA PERCEPTION DE LA TAXE A LA PRODUCTION ET D'ARMEMENT. — La perception aura lieu dans l'ordre suivant :

Le 1 mai, de 8 h. 30 à 9 h., à Sailly, au débit de tabacs Doly; de 10 h. à 11 h., à Lannoy, au débit de tabacs Bourghelle.

Le 7 mai: de 9 h. à 10 h., chez Delqueux pour Anstaing et Tressin; de 14 h. à 15 h., à la mairie de Forest; de 8 h. 30 à 11 h., à Lannoy, au débit de tabacs Bourghelle.

Le 9 mai: de 9 h. à 10 h. 30, à Lys, au débit de tabacs Delplanque; de 14 h. à 15 h., au débit de tabacs Bauffe; de 9 h. à 11 h.; à la mairie de Chéreng; de 14 h. à 16 h., à la mairie d'Ascq.

Le 23 mai: de 14 h. à 16 h., à la mairie d'Ascq.

MUTUELLE-RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LANNOY, LYS, TOUFFLERS. — Aujourd'hui samedi 4, au siège, de 14 à 16 h., recette trimestrielle des cotisations; paiement aux adhérents pensionnés dont les coupons de pensions sont échus le 1er mai.

LYS

A L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DE LYS ET DE LANNOY. — Le Comité a décidé d'offrir un don aux familles nombreuses dont l'un des enfants fait sa communion solennelle cette année. Ce don pourra être retiré chez M. Georges Lefèvre, 92, rue Cobem, à Lys, la semaine prochaine, contre présentation de la carte d'adhérent, à jour des cotisations.

DÉCLARATION DE BESOIN DE CHARBON. — Les petits industriels, commerçants, artisans, ayant leur atelier ou magasin, bien distinct de leurs locaux d'habitation et dont la consommation de charbon n'atteint pas vingt tonnes, sont informés qu'ils peuvent encore jusqu'à ce soir samedi, dernier délai, faire leur déclaration à la mairie.

HEM

Le pèlerinage à sainte Appoline

C'est le lundi de la Pentecôte qu'aura lieu le pèlerinage à Sainte Appoline, en l'église de Saint-Joseph, à Hem (hameau des Trois-Baudets). A 10 h., grand'messe solennelle avec sermon de circonstance ; à 15 h., vêpres. Toute la journée on pourra recevoir les Evangiles et s'inscrire à la confrérie. Sainte Appoline est invoquée contre les maux de tête et de dents.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX RÉGIONAL. — Ce samedi, à 14 h., consultation par M. le docteur Leborgne, au dispensaire, 3, rue Victor-Hugo.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE ROUBAIX. — Succursale ouverte dimanche 5 mai, de 9 h. à 10 h. 30, à la mairie; administrateur de service: M. Clodphas Campagne.

TOUFFLERS

CAISSE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Les assurés sont informés que M. Caudron, secrétaire, 29 bis, rue de Tournai, tiendra une permanence pour le paiement des prestations, le vendredi de chaque semaine, de 19 h. à 20 h.

LEERS

UNE BICYCLETTE EST RAVIE A SON PROPRIÉTAIRE. — Mardi dans la soirée M. Edouard Vanmarcke, domicilié à Leers, rue Jules-Ferry, 35, avait déposé sa bicyclette face à l'estaminet Freya-Breton, rue de Roubaix. A sa sortie, il eut la désagréable surprise de constater qu'un amateur se l'était appropriée. Il conta sa mésaventure au garde champêtre en portant plainte contre inconnu.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS FRANCO-BELGES. — Réunion mensuelle le dimanche 5 mai, au local chez Mme veuve Lorthiois, rue Jean-Jaurès, à 16 h. 30. Questions importantes concernant les mobilisés.

ANNAPPES

Pour les mobilisés

La journée d'amitié organisée par le Comité d'Union patriotique d'Annappes pour venir en aide aux mobilisés d'Annappes et à leur famille a lieu demain dimanche 5 mai. En voici le programme :

A 10 h., messe en l'église paroissiale à l'intention des soldats des armées alliées. A 11 h., dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts ; exécution des hymnes nationaux. A 14 h. 15, rue de la Liberté, « Au vert gland », départ en cortège pour le match de football-association qui sera joué entre deux grandes équipes militaires. Coup d'envoi à 15 h. dans le parc de M. de Montalembert. A l'issue du match, remise d'une coupe-souvenir offerte par le Comité à l'équipe fagnante. Une fois de plus, toutes les familles d'Annappes tiendront à rehausser par leur présence ces cérémonies et témoigneront ainsi à nos policiers toute leur estime et leur reconnaissance.

TOURCOING

Samedi 4 mai :

Hôtel de Ville : de 9 h. à 12 h. et de 14 à 16 h.

Caisse d'épargne : de 8 h. 30 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.

Bibliothèque communale : à 11 h. Inauguration des locaux, place Charles-Roussel.

Consulat belge : de 8 à 13 h.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

LE DANGER NOUS GUETTE : SOYONS PRUDENTS

Le service de la défense passive nous communique :

« La population ne tient pas assez compte des divers avertissements déjà donnés au sujet du camouflage des lumières.

» Lors de l'alerte de la nuit du 2 au 3 mai, des lumières sont apparues presque dans toutes les rues, des usines ont même négligé d'éteindre complètement, comme il est prescrit.

» Ces imprudences sont un grave danger autant pour ceux qui les commettent que pour la population qui observe les consignes.

» Le directeur de la défense passive informe les contrevenants qui manquent ainsi à leur devoir civique qu'ils seront poursuivis impitoyablement. »

D'autre part, nous croyons utile de signaler à la population qu'il est dangereux, durant les tirs de la D.C.A., de rester dans la rue ou aux fenêtres. Durant la nuit précédente, un éclat d'obus, d'un poids de deux cent soixante grammes, est tombé sur le lit d'une jeune fille de la rue de la Ferme, après avoir traversé le toit et le plancher du grenier. Cette personne, très heureusement pour elle, venait de se lever.

Cet exemple devrait suffire à prouver à nos concitoyens que, loin de négliger les observations qui leur sont faites dans leur intérêt, ils devraient, dès les premiers coups de tir, se retirer dans un endroit sûr, ou dans leur cave. Les éclats lancés dans l'espace contre les avions n'y restent pas perchés ; ils retombent nécessairement et leur chute peut occasionner de graves accidents, qu'avec un peu de bonne volonté, tout le monde peut éviter.

Mesdames, faites une bonne affaire en achetant lainages, draperies, soieries chez V. Leduc, place Republique, Tg.

La journée mutualiste

C'est demain qu'aura lieu cette grande manifestation annuelle en faveur *des sociétés de secours mutuels.* Organisée par les soins de la Mutuelle des employés, elle obtiendra un succès certain, malgré les nombreux vides causés par la mobilisation. La réunion générale de toutes les sociétés se tiendra à 10 h., en la salle municipale de la rue de Tournai. Ce sera l'occasion d'examiner en commun les efforts accomplis au sein de chaque organisme, en vue d'adoucir les rigueurs de la vie militaire, pour ceux qui assurent la défense du pays.

Pas un sociétaire ne voudra manquer cette occasion d'affirmer l'esprit de solidarité qui règne parmi les mutualistes. La réunion se clôturera par une tombola monstre qui sera tirée entre tous les présents.

Les sociétés suivantes: la Prévoyance, les Médaillés du travail, l'Union mutuelle du Blanc-Seau et la Mutuelle Saint-Louis, lancent un pressant appel à leurs membres pour qu'ils soient présents au rendez-vous que leur donne la Mutuelle.

Encore une nouvelle baisse

SUR LE BEURRE chez INGHELBRECHT, 30, rue de la Cloche, Tg. 309062

A la « Famille du soldat tourquennois »

Quartier des Phalempins. — Ce samedi, de 17 à 18 h., permanence ouverte au public, 7 bis, rue de la Baille; de service: Mlle Horent; ensuite, réunion du comité à 18 h.

Quartier du Clinquet. — Permanence pour la réception des demandes de *secours ce samedi, au siège du comité,* de 18 à 19 h.; se munir du livret de famille et de l'adresse exacte du mobilisé. Assemblée générale pour les délégués le dimanche 5, au siège, à 8 h. 45.

Quartier des Francs. — Ce samedi, permanence de 17 à 18 h., école Montesquieu, 35, rue Neuve.

Quartier du Blanc-Seau. — Réunion des présidents des sociétés du quartier demain dimanche, à 10 h., au siège, château Scoot (square Lemam). La permanence est prévue tous les dimanches, de 11 à 12 h., au siège, pour donner tous renseignements utiles aux mobilisés et à leurs familles.

Il est rappelé à la population du Blanc-Seau que la collecte a lieu tous les mois pour l'aide aux mobilisés et aux familles nécessiteuses. Le comité prie la population de réserver bon accueil aux collecteurs et de se montrer généreuse envers ceux qui se battent pour la France.

Quartier des Plats. — Permanence pour renseignements et aide aux mobilisés et à leurs familles, tous les dimanches, de 10 h. à midi, au siège du comité, 129, rue du Touquet; se munir du livret de famille.

Quartier du Pont-de-Neuville.— Permanence tous les dimanches pour les demandes de secours au siège, « Cafétabacs du Cimetière », de 10 h. 30 à 11 h. 30. Se munir du livret de famille et de l'adresse militaire du mobilisé.

Quartier de la Croix-Rouge. — Dimanche 5, à 11 h., réunion des délégués; pour la commission à 10 h. 30.

M. JULES BRICE, 71, rue de Mouvaux, informe sa clientèle que malgré sa mobilisation son cabinet reste ouvert et est tenu par M. Massy, chirurgien - dentiste diplômé de l'Institut de stomatologie de la Faculté de médecine de Lille.

Une matinée de bienfaisance au Théâtre municipal

Sous le patronage de M. Jacques Masurel, président des « Amis de Tourcoing », une fête est organisée au profit des mobilisés tourquennois pour demain dimanche 5 mai, au Théâtre municipal.

Le programme, soigneusement choisi, comportera d'excellents chanteurs, des clowns merveilleux, un ballet délicieux ; en deuxième partie, « Blanchette », comédie dramatique en trois actes, de Brieux.

La location est ouverte au Café du Centre, Grand'Place.

L'inauguration des bibliothèques

Aujourd'hui, à 11 h., aura lieu, dans les locaux de l'ancienne Poste, l'inauguration des nouvelles installations des bibliothèques municipale et populaire.

Cette cérémonie, qui se déroulera sous la double présidence de M. Edm. Salembien, maire, et de M. Léon Marescaux, député du Nord, coïncidera avec l'ouverture de l'exposition de livres anciens et modernes.

Rappelons que cette exposition sera ouverte gratuitement au public, tous les jours ouvrables des mois de mai et de juin, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h. et les dimanches 5 mai, 19 mai et 9 juin, de 10 à 13 h.

Le charbon pour les locaux professionnels, industriels et commerciaux

Les agriculteurs, artisans ruraux, les administrations publiques, les propriétaires de bureaux, magasins, banques, hôtels, salle de spectacles, directeurs d'écoles, couvents, etc., sont informés une dernière fois que des questionnaires pour leurs besoins en charbon sont à leur disposition à la mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer, ce samedi 4 mai. Ces questionnaires devront être remis le même jour, au même endroit. Il ne sera plus tenu compte des questionnaires qui parviendraient après cette date.

La distribution des produits pétroliers

Les consommateurs dont les noms commencent par les lettres M, N, O, P, Q, R, S sont invités à retirer leurs bons d'essence aujourd'hui 4 mai, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Les consommateurs devront remettre leurs bons B non employés ; les retardataires seront servis le mardi 7 et jours suivants.

La vaccination antivariolique

Ce samedi, séance de revision pour les retardataires et les personnes vaccinées le samedi 27 avril, au bureau d'hygiène, 89, rue des Poutrains, de 8 heures à midi et de 14 à 18 heures. Se munir de la carte d'identité.

Une mère se suicide, entraînant avec elle sa fille dans la mort

Intrigués de n'avoir pas aperçu depuis mercredi dernier leurs voisines, Mme veuve Loridan, 50 ans, et sa fille Hélène, âgée de 20 ans, demeurant 23, rue de Solférino, les voisins signalèrent le fait à M. Desrumeaux, commissaire de police du Blanc-Seau. Celui-ci, accompagné d'un membre de la famille, se rendit vendredi au domicile des deux femmes et, ayant forcé l'entrée, découvrit sur la table de la cuisine un papier sur lequel Mme Loridan avait écrit que, lasse de vivre, elle voulait se donner la mort. Un tuyau de caoutchouc d'une longueur de six mètres, fixé sur le robinet du réchaud à gaz, était attaché à la rampe de l'escalier. Dans l'une des chambres, on trouva étendues sur leur lit, côte à côte, la mère et la fille, ne donnant plus signe de vie.

Le docteur Charasse, appelé d'urgence, ne put que constater le décès qui remontait à environ vingt-quatre heures. Mme Loridan avait perdu son mari il y a quelques mois et, depuis ce temps, elle présentait des signes inquiétants de neurasthénie.

Ce drame a provoqué une très vive émotion dans le quartier du Blanc-Seau, où Mme Loridan et sa fille étaient estimées.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « LA PRÉVOYANCE ». — Visite médicale des stagiaires dimanche à la mairie, de 9 à 10 h.

AMICALE LAVOISIER. — Dimanche, foyer ouvert de 10 h. à midi ; de service MM. Desmarchelier Noël et Lucien.

RETRAITE MUTUALISTE (314e section). — Ce samedi, à 16 h. 30, permanence aux amicales pour paiement des retraites et versements.

SYNDICAT DES COIFFEURS. — Réunion générale lundi ; mise au point pour l'observation du décret du 9 septembre.

ASSOCIATION FÉMININE DES MÉDAILLÉES DU TRAVAIL. — Ce samedi, de 14 h. 30 à 16 h., permanence au siège pour les inscriptions et renseignements.

MUTUELLE DES CHAUFFEURS-CONDUCTEURS. — Dimanche à 17 h., réunion générale au siège, café du Violon d'Or ; inscriptions des communions avec certificat.

UNION FÉDÉRALE DES COMBATTANTS REPUBLICAINS. — Ce samedi de 17 à 18 h., permanence aux amicales pour tous renseignements.

MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Permanence ce samedi de 14 h. 30 à 16 h. au siège, café de l'Hôtel de Ville, pour les inscriptions des nouveaux médaillés.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Ce samedi à 19 h., répétition générale ; les cours de musique ont lieu les jeudi et samedi de 17 à 19 h.; les professeurs sont à la disposition des élèves pour les inscriptions.

CLUB SYMPHONIQUE TOURQUENNOIS. — Ce samedi, répétition à 17 h.

MOUVAUX

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES à la mairie, pour les deux quinzaines d'avril, dans l'ordre suivant : du numéro 1 au numéro 200, le lundi 6 mai; de 201 à 400, le mardi 7 mai; de 401 à 600, le mercredi 8 mai; de 601 à 790, le jeudi 9 mai de 14 h. à 16 h.

DÉFENSE PASSIVE (Pompiers). — Vérification et reconnaissance des bouches d'incendie pour l'équipe du secteur n° 5 à 14 h.; rassemblement rue de l'Epinette. Pour l'équipe du secteur n° 1, aujourd'hui samedi à 15 h. face à l'église Saint-François.

DISTRIBUTION DES MASQUES. — La distribution des masques se poursuivra ce jour aux heures et local habituels, pour les personnes dont le nom commence par la lettre V. Il est inutile pour toutes les autres personnes de se présenter, le mode de distribution étant strictement observé.

PAIEMENT DES RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES ET DES SECOURS TEMPORAIRES à la mairie, aujourd'hui samedi 4, de 8 h. 30 à 9 h. 30.

MAITRISE PAROISSIALE SAINT-GERMAIN. — Réunion à la tribune demain dimanche, à 9 h. 55, pour exécuter les chants de la messe du premier dimanche du mois.

MARCQ-EN-BARŒUL

APRES LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Au cours de la réunion de jeudi la question relative aux distributions et aux contingentements du charbon a été examinée, comme nous l'avons dit.

Ajoutons que l'assemblée a décidé d'accorder aux employés pour la confection des cartes de ravitaillement 0 fr. 40 par carte professionnelle de ménage et 0 fr. 10 par carte individuelle.

5 MAI !

Tirage de la LOTERIE NATIONALE. Exigez partout les dixièmes du CRÉDIT DU NORD... les dixièmes qui ont déjà gagné à ce jour :

Plus de 270 millions !

NEUVILLE-EN-FERRAIN

La fête de Jeanne d'Arc

Le dimanche 12 mai correspondant à la fête de la Pentecôte et à la cérémonie des communions solennelles, la grand'messe en l'honneur de notre héroïne nationale sera célébrée le dimanche 5 mai, à 10 h., en l'église Saint-Quirin. Toutes les autorités et les groupements de la commune sont invités à assister nombreux à cette cérémonie, notamment les combattants et groupements de jeunes. Des places leur seront réservées dans la nef centrale.

Les drapeaux seront placés dans le chœur. En raison des circonstances il n'y aura pas de cortège, mais dans les heures présentes, tous les Neuvillois auront à cœur d'honorer particulièrement la sainte de la patrie.

CAISSE D'EPARGNE. — Dimanche, séance pour toutes opérations de 9 à 10 h.; de service M. Jean Debustcher.

HALLUIN

COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX COMBATTANTS HALLUINOIS. — La huitième assemblée générale du Comité d'entr'aide aura lieu mardi prochain 7 mai, à 18 h. 30, au Foyer de la paix, rue Emile-Zola. Tous les membres du Comité sont instamment invités à y assister.

MAISON DES SYNDICATS LIBRES. — Aujourd'hui 4 mai, aura lieu le paiement des indemnités de chômage pour le mois d'avril. Le matin, de 10 à 11 h. pour les numéros 1 à 1.300, l'après-midi de 3 à 4 h. pour les numéros 1.301 à la fin. Il est instamment demandé que les chômeurs tiennent compte du jour et des heures de paiement.

A L'AMICALE DES DIRECTEURS, EMPLOYÉS ET CONTREMAITRES. — Demain dimanche, permanence de 10 h. 30 à midi, au siège, rue de Lille. Les amicalistes ayant des enfants admis à la communion solennelle sont priés de se présenter à cette permanence en vue de l'établissement du livret de caisse d'épargne qui leur sera offert à l'occasion de ce grand jour.

A L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Une permanence se tiendra à la disposition des retardataires dimanche prochain, de 11 h. à midi, au siège, « Café des vieux amis », rue Gustave-Desmettre, 111, pour recevoir les cotisations de 1940.

CHEZ LES « MÉDAILLES DU TRAVAIL ». — Une permanence sera tenue demain dimanche 5 mai, de 10 h. 30 à 12 h. Objet : perception des cotisations; paiement aux ayants droit des allocations mensuelles.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Aujourd'hui samedi, de 14 h. à 15 h. 30, à la mairie, séance de versements et de remboursements.

ASSURANCES SOCIALES DE L'U.N.C. — Permanence aujourd'hui samedi de 16 h. à 17 h., chez M. Félix Vanmoerbeke, secrétaire, 116, rue de Lille.

RONCQ

CAISSE PRIMAIRE D'A. S. DE L'U.N.C. — Ce samedi, permanence de 13 h. 30 à 15 h., chez M. Jean Lebrun, secrétaire, 293, rue de Lille.

BONDUES

INTERRUPTION DE COURANT ÉLECTRIQUE demain dimanche, de 8 h. à 15 h., aux postes de la Vigne et des Fichaux.

BELGIQUE

La situation financière

M. Arthur Wauters, ancien ministre, traite dans « Le Peuple », de cette importante question. Il souligne :

« Les dépenses de l'Etat atteignent désormais, 24 millions par jour et s'élèveront à 19 ou 20 milliards par an d'ici la fin de 1940. Cela représente un tiers du revenu national.

» Le gouvernement est donc forcé de demander des sacrifices sévères aux citoyens.

» Le contribuable a déjà fait un effort de 1 milliard 1/2 de taxes nouvelles.

» Un nouveau milliard va s'ajouter à celui-là. Il comprendra un tiers d'impôts indirects sur le tabac, la bière, le sucre et le café.

» Un tiers, c'est-à-dire plus de 300 millions.

» Ces impôts sur des produits d'alimentation vont, évidemment, faire hausser le coût de la vie. Chaque fois que l'index enregistre un bond de 5 p.c., l'Etat doit, en vertu de la convention des salaires, augmenter de 225 millions par an ses agents et fonctionnaires. Mais la hausse de l'index aggrave bien d'autres dépenses, que celle-là, auxquelles l'Etat doit faire face.

» Nous ne prétendons pas que les nouveaux impôts auront une incidence de 5 p.c. sur l'index. Mais, conclut M. Wauters, les seuls produits frappés ne seront pas affectés par la hausse. »

Les relations hollando-belges

MM. d'Aspremont-Lynden, ministre de l'agriculture ; De Schryver, ministre des affaires économiques et M. Spaak, ministre des affaires étrangères, ont eu vendredi, un long entretien avec leurs chefs de service, au sujet des relations économiques hollando-belges. Aucun communiqué n'a été fait à ce sujet.

On apprend cependant que MM. d'Aspremont-Lynden et De Schryver vont se rendre aujourd'hui, samedi, à La Haye, où ils auront des conversations économiques avec leurs collègues de Hollande.

Travaux parlementaires

La Chambre et le Sénat reprendront leurs travaux, mardi prochain, pour entendre des interpellations et continuer la discussion des budgets.

La protection contre l'ennemi de l'intérieur

Les mesures de protection contre les étrangers indésirables ou suspects, se fortifient de plus en plus. Actuellement, on estime que sur les 8 à 9.000 étrangers clandestins, un bon millier ont été internés, dont 750 ont été placés dans les colonies pénitentiaires, les instituts de rééducation ou les maisons d'arrêt.

Les hommes ont été dirigés sur Merxplas (ce qui, vu la proximité des ouvrages de défense du canal Albert, n'est pas sans danger), Marchin et Nivelles. Les femmes sur St-André et Bruges.

A Merxplas ont été internés ceux qu'on suspectait d'espionnage ; à Nivelles sont détenus ceux qui ont commis un crime ou un délit et doivent purger leur peine, ainsi que les individus qui pour l'un ou l'autre motif ne peuvent être extradés. Les autres sont placés sous surveillance et un grand camp de concentration sera aménagé à Ruysselede à l'effet d'y réunir tous les suspects, disséminés à travers la Belgique. Ce camp sera surveillé par l'autorité militaire tandis que l'administration en sera confiée à des fonctionnaires civils.

La fermeture de l'Escaut

A la suite des mesures de protection prises par la Hollande, l'autorité militaire aurait le droit d'interdire jusqu'à nouvel ordre, le passage à travers le bras de mer de Flessingue.

M. Jooris, député d'Anvers, vient de demander au ministre des affaires étrangères, s'il y a eu accord entre la Hollande et la Belgique, pour réaliser cette mesure qui équivaut à la fermeture de l'Escaut, en Hollande. Si aucun accord n'est conclu, le député d'Anvers demande au ministre d'intervenir à La Haye pour éviter que l'on abolisse ainsi les dispositions des traités antérieurs.

Les circonstances de l'accident de Steene

Les deux sous-officiers qui montaient l'avion militaire qui s'est abattu près d'Ostende, sont MM. Louis Berthels et François Hunaerts, de Bruxelles.

Les autorités militaires sont venues saluer la dépouille des deux aviateurs, vendredi après-midi, puis les corps ont été transportés à l'hôpital militaire.

L'accident s'est produit à environ 500 mètres de l'aérodrome de Steene-Ostende. On a remarqué que l'avion au moment où il allait piquer sur le sol s'est redressé légèrement, puis il frôla une maison et tomba sur un mamelon de sable, le long du mur d'enceinte de l'ancien champ de courses. Des témoins ont remarqué aussi que les aviateurs ont fait des gestes peu avant leur chute. L'avion prit feu immédiatement lorsqu'il touche le sol.

Un nouveau survol du territoire par des avions étrangers

La défense nationale annonce que pendant la nuit de jeudi à vendredi, entre 3 et 4 heures, des avions étrangers ont survolé la partie nord-ouest du territoire.

La D.T.C.A. est intervenu en différents points.

Une mise en garde contre une éventuelle « offensive de fausses nouvelles »

Le ministère de la défense nationale a publié vendredi après-midi, une note mettant la population en garde contre une éventuelle « offensive de fausses nouvelles. »

Le renouvellement des permis de circulation frontalière dont la validité vient à expiration

La confédération des Syndicats chrétiens (secrétariat des frontaliers) nous communique :

« Lorsque le titulaire d'un permis de circulation frontalière arrivé à expiration désire faire renouveler ce permis, il doit faire constituer par son employeur et présenter ensuite à l'office de placement français compétent, un dossier comportant les pièces suivantes : 1° Une demande sur papier timbré à 6 fr.; 2° deux certificats de travail signés de l'employeur et dont la signature sera légalisée par la mairie du lieu de résidence de l'employeur.

Le bureau municipal de placement qui reçoit ce dossier remet à l'employeur un des deux certificats de travail visé favorablement jusqu'à date déterminée (actuellement 31 décembre 1940). L'employeur, muni de ce certificat et du permis de circulation venu à expiration se présentera alors à la préfecture du Nord, 4e division. Les formalités de prorogation sont effectuées immédiatement et l'employeur pourra reprendre aussitôt le permis prorogé.

N. D. L. R. — Soulignons qu'il s'agit des permis de circulation frontalière sur lesquels une date de validité a été indiquée. Les permis ne portant aucune date d'expiration de validité continuent à être valables jusqu'à nouvel ordre.

Deux sous-officiers sudètes désertent l'armée allemande

La « Gazette » annonce que deux sous-officiers sudètes qui servaient dans l'armée allemande ont franchi la frontière près d'Eupen pour se rendre aux autorités belges. Un troisième déserteur aurait été tué par des sentinelles allemandes.

Les deux déserteurs ont déclaré qu'ils n'avaient pu s'adapter au régime allemand.

Deux soldats sont tués par l'explosion d'une mine

Des soldats belges étaient occupés à des travaux de fortification le long de la frontière belgo-allemande, dans les environs d'Eupen, lorsque soudain une mine fit explosion tuant sur le coup deux d'entre eux.

L'Allemagne ne se gênera pas

La propagande nazie fait parfois de grands efforts pour persuader le monde du bon droit de l'Allemagne; puis, certains jours, elle a de singulières défaillances et oublie ses consignes jusqu'à dire la vérité.

C'est ce qui a dû arriver au speaker de Zeesen, qui, le 22 avril à 7 heures du matin, déclarait tranquillement à propos des pays balkaniques : « Mais l'Allemagne ne se gênera pas de frapper avec les mêmes armes (sic). Un jour, Berlin perdra toute indulgence pour les neutres qui se laisseront entraîner dans le blocus anglais et les pays neutres ne persuaderont plus l'Allemagne de leur impuissance envers les menaces anglaises. »

Voilà qui est net et franc ! L'Allemagne ne se gênera pas, mais cela ne l'empêchera nullement de prétendre, après une nouvelle protection qu'elle a voulu « protéger » les petits pays neutres contre les « menaces » des Alliés.

Studio Caroen 43, rue des Postes LILLE. T. 461.12
Photographies de mariages à domicile
COMINES

PORTEZ TOUJOURS VOS PIÈCES D'IDENTITÉ ! — La gendarmerie a dressé contravention à une habitante de Linselles, de nationalité étrangère, pour défaut de présentation de pièces d'identité.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

— Vers les Assises. — La Chambre des Mises en accusation a renvoyé devant la Cour d'assises du Nord Auguste Flèche, Georges Delory et Eugène Vermeulen, inculpés de cambriolages à Cambrai et Marpent; Valentin Matuszak qui tua une femme à Quiévrechain, et Robert Bielecki, inculpé de faits immoraux à Wallers.

Concerts et Spectacles

L'« Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ces colonnes.

ROUBAIX
Radio-Ciné
Spectacle permanent : les jeudis, lundis de 14 h. 30 à 20 h. 30 ; les samedis, dimanches, de 14 h. 30 à 23 h. - Prix unique : semaine 3 fr. (enfants et militaires, 2 fr.) ; dimanche, 4 fr. (enfants 3 fr. et militaires 2 fr.). Spectacle de famille. 35879

COLISÉE
Téléphone Roubaix 346.55
Tous les samedis matinée à 4 h. au profit des mobilisés
— Soirée à 7 heures 30 —
André Brulé et Sylvia Bataille dans
L'ÉTRANGE NUIT DE NOEL
et Ronald Colman dans
LE ROI DES GUEUX
Location ouverte à partir de 10 h.
Les personnes arrivées au cours de la matinée du samedi peuvent voir la fin du spectacle en soirée.

CASINO
ROUBAIX (Tél. 346.55)
MATINÉE à 3 heures
L'ÉTRANGE NUIT DE NOEL
avec André Brulé et Sylvia Bataille
LE ROI DES GUEUX
avec Ronald Colman et Frances Dee
SOIRÉE à 7 heures 30

CINE NOEL Rx - Rue Jouffroy (Tél. 343.59)
CE SOIR à 7 heures
— L'ETRANGE NUIT DE NOEL —
— LE ROI DES GUEUX —

CARIOCA LYS
Soirée à 7 h.
— PRINCE DE MON CŒUR —
— PARADIS VOLÉ —

AU FRESNOY - Tg
DEMAIN DIMANCHE
DANCING - SKATING
CINÉMA
Ciné du Capreau - Wal
Ce soir à sept heures trente
Prince de mon cœur
— PARADIS VOLÉ —
DERNIERES ACTUALITES

REX Roubaix - Wattrelos 19 heures **PAX**
TROIS DE SAINT-CYR
LES MEURTRIERS DE LA MER
— Toutes dernières actualités —

ROYAL Rx - 89, rue l'Alma Séances : 3 h. - 7 h.
HOTEL IMPÉRIAL
avec Isa Miranda et Ray Milland
POLICE PRIVÉE - Dessin et Actualités
La semaine prochaine : GRAND-PERE

Maison des Tramways A 7 h. 15
Françoise ROSAY dans
LES GENS DU VOYAGE
Mickey Rooney dans
L'AMOUR FRAPPE ANDRE HARDY

ROYAL LELEU RUE LACROIX
Ray Milland - Isa Miranda dans
HOTEL IMPÉRIAL
John Howard dans POLICE PRIVEE
de Bulldog Drummond

60 RUE DECREME FAMILIA Nouv.-Rx
7 h. 30 : Mickey Rooney dans
— ANDRE HARDY COW-BOY —
— TOUTE LA VILLE DANSE —

ALCAZAR Rue Tourcoing ROUBAIX
Soirée 7 h. 30. LES GENS DU VOYAGE
L'AMOUR FRAPPE ANDRE HARDY

Crétinier-Palace WATTRELOS
Soirée 7 h. 30
— MISS CATASTROPHE —
— CHEVAUCHEE DE LA LIBERTE —

CINE METRO 236, rue Carnot WATTRELOS
Soirée à 7 h. 30. — Dimanche : Bal et Ciné permanent à partir de 3 h. F. Rosay (Flora la dompteuse) dans
— LES GENS DU VOYAGE —
AVENTURES A PARIS
— ACTUALITES MONDIALES —

CINE-THEATRE Av. G.-Dron Tg - T. 3.82
Samedi à 7 h.
Georges MILTON dans
Le Roi des Resquilleurs
— FAUX TEMOIGNAGE —

RIALTO Tg - Rue des Anges
REDA 3 h. — 7 h. 30
CAIRE *Prince de mon cœur*

Olympia - Tg - Pont des Piats
Matinée à 3 h. — Soirée à 7 h
DEUX GRANDS SUCCES !
L'Esclave blanche
avec VIVIANE ROMANCE
Jeux de Dames
avec LORETTA YOUNG

Rue des Champs Tg. - T. 11.90
A 3 h. A 7 h.
TOUTE LA VILLE DANSE
André Hardy cow-boy. - Actualités

CENTRAL-CINE
31, rue Nationale, Tourcoing. Tél. 74
Le film que vous attendiez :
TOUTE LA VILLE DANSE
avec F. Gravey, L. Rainer, Korjus
André Hardy cow-boy
avec Mickey Rooney et Lewis Stone
ACTUALITES - Séance à 7 h. 30

FAMILIA Tg - 283, r. Brun-Pain
Séance à 19 h. 15
— LA CITADELLE —
— GARDONS NOTRE SOURIRE —

RADIO-CINÉ
Rx - 23, r. G.-Sarrail
SPECTACLE PERMANENT
de 14 h. 30 à 23 h.
PRIX UNIQUE
3 fr. Enfants 2 fr. Militaires 2 fr.
Les dernières actualités mondiales
20 minutes d'attractions et de music-hall: Chez Billy Rose
Vieux pionnier - Sup. dess.